

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE (SDB)  
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU 8 AVRIL 2021**

---

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle des membres de la Société de développement de Beauce (SDB), tenue le 8 avril 2021, à 16 h 30, par visioconférence.

**MEMBRES PRÉSENTS (AVEC DROIT DE VOTE) :**

Caroline Bouchard	Centre universitaire des Appalaches
Catheryne Fecteau	Mallette s.e.n.c.r.l.
Claude Morin	Ville de Saint-Georges
Éric Paquet	MRC de Beauce-Sartigan
Luc Paquet	Paquet Daigle inc.
Marcel Blouin	Finloc 2000 inc.
Martin Ladouceur	Association des Propriétaires de boisés de la Beauce
Martin Saint-Laurent	Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
Michel Paquet	2429-9646 Québec inc.
Normand Roy	Municipalité de Saint-Éphrem
Pascal Leclerc	UPA Beauce-Sartigan
Pierre Poulin	CDID inc.
Pierre-Luc Carrier	Design Fran Art inc.
Pierre-Luc Thomassin	Sinto inc.
Rémi Fortin	Raymond Chabot Grant Thornton
Tony Turcotte	EBI Électric
Véronique Bolduc	Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin

**AUTRES PERSONNES ET MEMBRES PRÉSENTS (SANS DROIT DE VOTE) :**

Alex Marcoux	Desjardins Entreprises Beauce-Appalaches-Etchemins
Alexandre Jacques	Micro-Crédit Chaudière-Appalaches
André Boutin	L'Éclaireur Progrès
Annick Fontaine	Conseil économique de Beauce
Bastien Lapierre	Conseil économique de Beauce
Claude Drouin	Développement économique Nouvelle-Beauce
Christine Busque	Lemieux Nolet
Daniel Chaîné	CLD Robert-Cliche
Francine Nadeau	Conseil économique de Beauce
François Nadeau	Conseil économique de Beauce
Gervais P. Grenier	Mallette s.e.n.c.r.l.
Hélène Latulippe	Conseil économique de Beauce
Jonathan Maheux	Blanchette Vachon
Jules E. Génier	Assante Beauce
Lany Fortin	Conseil économique de Beauce
Loïc Lance	TRÉSCA
Lynda Aubé	Conseil économique de Beauce
Marie-Claude Martineau	Conseil économique de Beauce
Marie-Ève Rodrigue	Lemieux Nolet
Maryse Rodrigue	Services Québec
Mathieu Roy	Assante Beauce
Rémi Busque	Ferme Berlyngo
Richard Lehoux	Bureau du député de Beauce

Sébastien Blouin	Finloc 2000 inc.
Stéphanie Robert	Conseil économique de Beauce
Sylvio Morin	EnBeauce.com

## IL Y A QUORUM

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Luc Paquet, président du CEB, constatant qu'il y a quorum déclare l'assemblée ouverte à 16 h 39. Tout comme pour l'Assemblée annuelle du CEB, Pierre-Luc Thomassin agira comme président d'assemblée, Hélène Latulippe comme secrétaire d'assemblée et Marie-Claude Martineau comme secrétaire adjointe. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

Pierre-Luc Thomassin rappelle aux membres que la SDB est une entité distincte du CEB qui n'exerce aucune activité autre que de constituer un fonds de réserve. L'argent amassé provient des bénéfices des activités passées ou encore de la vente de documents que le CEB réalisait auparavant. Ce fonds croît uniquement à partir des intérêts récoltés annuellement. Il souligne que le CA du CEB a convenu de créer un comité qui aura pour mandat de trouver une nouvelle stratégie de placement pour faire fructifier ces fonds. Il ajoute que selon les règlements de la SDB, le comité exécutif du CEB est le Conseil d'administration de la SDB. À noter que les membres du CEB sont automatiquement les membres de la SDB.

### SDB/AA 2021-04-01 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pierre-Luc Thomassin procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL LECLERC, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 29 avril 2020;
4. Présentation des extraits des états financiers 2020 de la Société de développement de Beauce;
5. Période de questions;
6. Ratification des faits et gestes des administrateurs;
7. Levée de l'assemblée.

### SDB/AA 2021-04-02 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 29 AVRIL 2020

Pierre-Luc Thomassin mentionne que les membres ont tous été avisés lors de l'avis de convocation que le procès-verbal était disponible sur notre site Internet. Il suggère donc la dispense de la lecture.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉRIC PAQUET DÛMENT APPUYÉE PAR M. TONY TURCOTTE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 29 avril 2020.

#### **4. PRÉSENTATION DES EXTRAITS DES ÉTATS FINANCIERS 2020 DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE**

Pierre-Luc Thomassin invite Mmes Christine Busque et Marie-Ève Rodrigue de la firme Lemieux Nolet à procéder à la présentation des extraits d'états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Ici aussi, il avise les membres qu'étant donné que le conseil d'administration du CEB a approuvé au préalable les états financiers lors de la séance du conseil d'administration du 17 mars dernier, on leur présente seulement que des extraits d'états financiers.

Les auditrices présentent les extraits des états financiers. Une fois leur présentation terminée, elles quittent l'assemblée.

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Pierre-Luc Thomassin invite les membres à poser leurs questions s'ils en ont via le clavardage. Aucune question n'est posée.

**SDB/AA 2021-04-03**

#### **6. RATIFICATION DES FAITS ET GESTES DES ADMINISTRATEURS**

Le président désire que soient ratifiés les faits et gestes posés par les administrateurs au nom de la Société de développement de Beauce, au cours de l'année financière 2020.

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARTIN LADOUCEUR DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARCEL BLOUIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de ratifier les actes des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

**SDB/AA 2021-04-04**

#### **7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 16 H 44, SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. RÉMI FORTIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever l'assemblée.

---

Pierre-Luc Thomassin  
Président d'assemblée

---

Hélène Latulippe  
Secrétaire d'assemblée

*Rédigé par Marie-Claude Martineau.*